UFR de Psychologie

UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

Réunion d’informations Licence 3 – 30/06/25

L’équipe de la Licence 3

Johane Le GOFF
respl3psycho@univ-tlse2.fr

Nathalie COLL & Faustine VIGNALS-PRINCE
licence3.psycho@univ-tlse2.fr

Nadine CASCINO
resplicence.psycho@univ-tlse2.fr

Audrey Van HEGHE
respadm.licencepsycho@univ-tlse2.fr

Objectifs de la réunion

Cette réunion est centrée sur les informations utiles pour procéder à votre inscription pédagogique

Il s'agit de vous informer de quelques éléments importants pour la rentrée prochaine :

- Le calendrier universitaire et les périodes des examens ;
- La réalisation des inscriptions pédagogiques en ligne

Aujourd'hui des infos pour vous aider dans vos choix

→ A la rentrée d'autres informations sur le déroulement de l'année universitaire

D'autres ressources sont disponibles sur la page d'accueil de l'UFR à la rubrique « Inscription en Ligne »

IMPORTANT : Vous devez prendre l'initiative de consulter les informations mises à votre disposition avant de solliciter les équipes administratives et pédagogiques (plus de 1300 étudiants en L3 ; deux personnes au pôle scolarité ; 1 à la responsabilité pédagogique)

Plan de la présentation

1. L’organisation générale de l’année et calendrier universitaire
2. Les régimes d’examen
3. L’organisation des examens
4. Les enseignements de la Licence 3
5. L’inscription en ligne
6. Les emplois du temps
7. Les situations particulières

1. Organisation générale de l’année

Une année en 2 semestres de **12** semaines de cours

Une rentrée dès le **15 septembre**

1 **semaine inter-semestrielle** introduite sans cours ni examen

Des examens organisés en une **session unique 1ère / 2nde chances**

La suppression du CT non SED : le choix du contrôle terminal implique **obligatoirement** une inscription au SED

Le CT-SED peut être choisi pour **tout ou partie des UE** sous réserve qu’elles soient proposées au SED

Des périodes d’examen différentes selon le régime d’inscription contrôle continu (CC) ou contrôle terminal SED (CT-SED)

Le choix du CC ou du CT-SED a donc un impact sur l’organisation des enseignements mais aussi des examens

Calendrier universitaire & organisation de l’année : https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/calendrier-universitaire

2. Choix du régime d’examen

Deux régimes d’examen

- **Le contrôle continu (CC)**
    - Ce régime d’examen donne accès **aux CM et aux TD**
    - Le CC implique une assiduité aux enseignements (tout particulièrement TD)
    - Le CC donne lieu à des MCC spécifiques avec des épreuves tout au long du semestre
    - Les épreuves de 1ère et 2nde chances sont organisées au cours des 15 semaines du semestre
    - Il n’y a pas d’examen en juin (Fin mai = terminé !!)

- **Le contrôle terminal** avec **inscription obligatoire au SED (CT-SED)**
    - Les étudiants n’ont pas accès aux TD mais peuvent assister au CM
    - Des ressources pédagogiques spécifiques sont mises à disposition sur les espaces IRIS
        - Regroupements et suivis renforcés (en présentiel ou zoom **selon les UE**)
        - Documents de cours (papier ou numériques)
    - Les épreuves de 1ère chance sont organisées **en fin de semestre** (semaines 14 et 15)
    - Celles de 2nde chance se déroulent en juin

Le contrat pédagogique peut contenir des UE suivies en CC et d’autres en CT-SED

Les régimes CC et CT-SED sont possibles pour les boursiers

3. L’organisation des examens

Passage d’une organisation en deux sessions à une organisation en 1ère et 2nde chances

- **Contrôle continu**
    - Toutes les épreuves sont organisées au cours du semestre
    - **Pas d’examen en juin**
    - **En CC**, le mode de calcul de la 1ère et de la 2nde chance impose quasiment toujours la présence à l’épreuve valant 2nde chance pour valider l’UE

- **Contrôle terminal**
    - Organisation de la 1ère chance en fin de semester (Janvier, Mai)
    - Organisation de la 2nde chance en juin
    - **En CT-SED**, si l’étudiant.e est satisfait.e de sa note de 1ère chance et choisit de ne pas se présenter en 2nde chance, c’est sa note de 1ère chance qui sera considérée pour le calcul de la moyenne du semestre qu’elle soit supérieure, égale ou inférieure à la moyenne.

Focus examens du CC

- 2 notes <u>minimum</u> par UE à l'exception <u>des UE stage non compensables</u> qui bénéficient d'un statut dérogatoire.
    - Une ou plusieurs notes d'épreuves intermédiaires au cours du semester (exemple : rendu de 2 dossiers)
    - 1 note d'épreuve de fin de semestre

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient définissant son poids dans le calcul de a moyenne de l'UE (1ère chance). Exemple : dossier 1 = 20% ; dossier 2 = 30%). **Aucune évaluation ne vaut plus de 50%**

La note de la dernière épreuve de contrôle continu constitue la note de 2nde chance (Janvier, Mai).

→ A la fin du semestre, on retient la note la plus favorable entre la moyenne des épreuves de 1ère chance et la note de l'évaluation finale valant 2nde chance

Pour le CC, les examens peuvent avoir lieu en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée ; dans le cadre de l'emploi du temps (donc durant le CM ou TD) ou sur des créneaux hors emploi du temps (tous les étudiants convoqués le même jour à la même heure).

Les épreuves finales sont le plus souvent organisées sur les semaines 14 et 15 du semestre (janvier et mai)

Exemple examen CC

EXEMPLE avec UE PY00502T

- CC1 (oral en TD) = 50%
- **CC1 = 18/20**
- 1ère chance = moyenne des 2 = CC1 + CC2 /2 = 13 / 20
- 2nde chance = 3ème épreuve = 8/20

CC2 (écrit sur table) = 50%

CC2 = 8/20

Au final, moyenne retenue est celle de la **1ère chance**

Focus examens de CT-SED

Une note à l'épreuve réalisée en fin de semestre (semaines 14 et 15 – janvier et mai) valant moyenne de la **1ère chance ET** une note à l'épreuve de juin valant **2nde chance**

Les épreuves ont lieu en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée selon le calendrier publié en décembre pour les épreuves de semestre 5, publié en avril pour celles de semestre 6 et publié fin mai pour celles de seconde chance (juin)

On retient la note la plus favorable entre l'évaluation de 1ère chance et l'évaluation de 2nde chance

Exemples

- 1ère chance = 10/20 et 2nde chance = 17/20 → moyenne retenue est celle de la 2nde chance
- 1ère chance = 11/20 et 2nde chance = 10,5/20 → moyenne retenue est celle de la 1ère chance

Vous devez tenir compte de cette organisation avant de choisir de vous inscrire en CC ou en CT-SED pour tout ou partie des UE choisies

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Les MCC sont spécifiques à chaque UE

Elles sont définies :

- par l'équipe pédagogique de chaque UE
- pour permettre d'acquérir des compétences progressives au fil de la Licence

Elles sont votées chaque année par le Conseil d'UFR de Psychologie **au plus tard un mois après le début des cours**

Elles seront publiées sur la page IRIS « L3 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du Conseil d'UFR

Vous devez les consulter en début d'année

La validation du semestre et de l’année

Principe de compensation :

1. La **compensation semestrielle** consiste à valider une ou plusieurs UE par les résultats à d’autres UE. Le principe repose sur le calcul de la moyenne du semestre en fonction de la moyenne à chaque UE pondérée par le coefficient dont elle est affectée

2. La **compensation inter-semestre** consiste à valider un semestre par la moyenne de l’autre semestre de l’année du cursus.

Attention : toutes les UE sont concernées y compris celles que vous n’avez pas présentées car une absence aux examens d’une UE se traduit par une note de 0 à l’UE

Il est possible de refuser la compensation : cf. procédure et le calendrier qui seront publiés

Une UE validée (note >10/20 ou par compensation) est une **UE définitivement validée** : on ne peut pas la repasser l’année suivante.

Comme les autres années, les résultats du semestre 6 et de la seconde chance SED ne seront pas connus au moment des sélections master

4. Les enseignements de L3

Les enseignements de la Licence 3

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la **plaquette de présentation** disponible sur le site de l'UFR de Psychologie

Vous pouvez aussi consulter le descriptif des enseignements sur le site de l'université : https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-psychologie-1

La L3, c'est …

- **9 UE obligatoires de tronc commun**

→ 5 enseignements disciplinaires (2 au S5 et 3 au S6)

→ 4 enseignements de méthodologie (2 au S5 et 2 au S6)

- **Des UE liées au parcours d'études et projets professionnels**
  - Deux UE stage : *1 au S5 et 1 au S6*
  - Deux UE TER : *1 au S5 et 1 au S6*
  - Deux UE de spécialisation : *1 au S5 et 1 au S6*

- **1 option ou langue vivante** à chaque semestre

Les enseignements disciplinaires de tronc commun

Semestre 5	**Semestre 6**
PY00501 Psychologie sociale 20h CM - 16h TD	**PY00601** Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles 20h CM - 16h TD
PY00503 Psychologie cognitive 20h CM - 16h TD	**PY00603** Psychologie du développement 20h CM - 16h TD
	PY00607 Neuropsychologie 20h CM - 12h TD

Les enseignements de méthodologie de tronc commun

Semestre 5	Semestre 6
PY00502T Démarche d’intervention et Epistémologie 24h CM - 22h TD	**PY00602** Démarches de recherche - Statistiques 24h CM - 22h TD
PY00507 Techniques d’entretien 4h CM - 20h TD	**PY00609** Techniques d'analyse de contenu 24h TD

2 UE Langues vivantes ou options par année

Pour les 506 et 606 : choix entre une option **OU** une langue vivante

→ Pour un cursus complet en Psycho, importance de choisir **une langue vivante (LV**), et en particulier **l'anglais**

→ **« UE LANSAD par discipline »** : 1 par semestre et inscription aux 2 UE du même niveau pour une même année du cursus

Des conditions d'accès

1. Tous les niveaux ne sont pas proposés selon les langues
2. Un niveau requis pour s'inscrire → test de langue à faire (cf. diapo suivante)
3. Nombre de places limité → information actualisée quotidiennement
4. Pas toutes ouvertes au CT et/ou SED : **Attention : pas d'anglais au SED**

Inscription en UE de LV

- **Pour une première inscription**
    1. Vous devez faire le test durant la période d'inscription
    2. Il est possible de le repasser X fois pour différentes LV
    3. Il est conseillé de faire le test pour 2 langues différentes avant IP au cas où il n'y aurait plus de places dans la 1ère choisie
    4. Après le test, vous aurez un **courriel = pièce justificative** vous indiquant le niveau dans lequel vous devez vous inscrire
    5. Il vous faut avoir **obligatoirement** le résultat du test via APLI (redirection vers ELA pour anglais et espagnol)
    6. **Utiliser ce document pour faire votre IP**

REINSCRIPTION : se fait en fonction des résultats acquis précédemment dans la langue à l'UT2J figurant sur **le relevé de notes** → redoublement ou niveau supérieur (si moyenne des 2 UE d'un même niveau ≥ 10/20)

Options

Vous aurez à choisir dans la liste des **UE ouvertes en options** : vous ne pouvez pas choisir une UE avec **un code Pyxxx (non spécialiste)**

Toutes les UE ne seront peut-être plus disponibles en raison d'un nombre de places fixé par les équipes (plus accessible dans la liste proposée sur Ipweb)

Toutes les UE ne sont pas proposées en CT-SED

Les informations concernant les UE de Langues ou les options non spécialistes (contenus, MCC, emploi du temps …) sont à demander aux départements de rattachement de ces UE. Nous ne disposons d'aucune information sur celles-ci.

Des UE à choisir en fonction du parcours d’études et projet professionnel

Les UE STAGES

Semestre 5	**Semestre 6**
505 – Stage (12h TD)	605 – Stage (12h TD)
PY0A505T Psychologie sociale, du travail et des organisations	**PY0A605T** Psychologie sociale, du travail et des organisations
PY0B505T Psychologie cognitive et ergonomie	**PY0B605T** Psychologie cognitive et ergonomie
PY0C505T Psychologie du développement	**PY0C605T** Psychologie du développement
PY0D505T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences	**PY0D605T** Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences
PY0E505T Psychologie clinique du sujet	**PY0E605T** Psychologie clinique du sujet

Les UE STAGES

Les UE 505 et 605 doivent être prises dans la **même spécialité** (dépt)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modifications en septembre. **ATTENTION basculement en CT-SED OBLIGATOIRE**

Fortement conseillé de faire ces **choix en fonction du projet professionnel de formation** (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE stage ne conditionne pas l'accès à un parcours de Master

ATTENTION : UE NON COMPENSABLE, STATUT DEROGATOIRE

Les UE TER 508 et 608 : la même pour les 2 semestres

Semestre 5	**Semestre 6**
UE 508 – TER (12h TD)	UE 608 – TER (12h TD)
PY0A508T Psychologie sociale, du travail et des organisations	**PY0A608T** Psychologie sociale, du travail et des organisations
PY0B508T Psychologie cognitive et ergonomie	**PY0B608T** Psychologie cognitive et ergonomie
PY0C508T Psychologie du développement	**PY0C608T** Psychologie du développement
PY0D508T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences	**PY0D608T** Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences
PY0E508T Psychologie clinique du sujet	**PY0E608T** Psychologie clinique du sujet

Les UE TER 508 et 608 : la même pour les 2 semestres

Les UE 508 et 608 doivent être prises dans la **même spécialité** (dépt)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modification en septembre. **ATTENTION basculement en CT-SED OBLIGATOIRE**

Fortement conseillé de faire ces **choix en fonction du projet professionnel de formation** (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE TER ni la thématique travaillée ne conditionnent l'accès à un parcours de Master

Les UE options de spécialisation

Semestre 5 – UE 504 (24h CM - 22h TD)	**Semestre 6 –** UE 604 (24h CM - 22h TD)
PY0A504T Psychologie sociale appliquée **PY0B504T** Ergonomie **PY0C504T** Psychologie du développement : émotions et communication **PY0D504T** Psychologie clinique de la santé **PY0E504T** Psychologie interculturelle **PY0F504T** Psychologie gérontologie clinique	**PY0A604T** Psychologie sociale du travail et des organisations **PY0B604T** La cognition au quotidien **PY0C604T** Développement de l'enfant, socialisation et milieux de vie **PY0D604T** Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte → **pas au SED** **PY0E604T** Cas cliniques en neuropsychologie et en neurosciences → **pas au SED** **PY0F604T** Psycho(patho)logie clinique psychanalytique **PY0G604T** Psychologie comparée : apports des comparaisons inter-espèces

1 par semestre et pas obligatoirement dans la même spécialité (ou dépt)

Les UE options de spécialisation

Les places ne sont pas limitées dans les UE 504 et 604 (ni dans les UE du tronc commun)

Le choix est libre pour les UE de spécialité (504 et 604) mais il est fortement conseillé de faire ces choix **en fonction du projet de formation et professionnel** (ex. le parcours Master visé)

Il est donc possible de choisir la 504 dans un département et la 604 dans un autre département en fonction du projet professionnel de formation (ex : une en psychogérontologie clinique et une en psycho(patho)logie Clinique psychanalytique pour le Master Géronto)

Combinaison possible des UE à choix

Toutes les combinaisons de département/spécialités sont possibles

1. choix possible d'une UE de spécialité rattachée à un département et d'une UE stage rattachée à un autre ou les deux dans le même
2. pas d'obligation de choisir les mêmes orientations selon les UE. Par exemple, inscription possible à une UE de spécialité rattachée à un département et à une UE TER rattachée à un autre.
3. possibilité de choisir une UE stage et TER dans le même département ou dans 2 départements différents

Pas de prérequis au sens strict pour les parcours de master mais une **cohérence par rapport au projet individual**

On peut même imaginer que ces trois types d'UE soient prises dans 3 départements différents **tant que cela a du sens pour le projet**

En cas de doutes concernant vos choix d'UE de spécialité et l'implication que ce choix peut avoir sur vos candidatures de master, contacter le(s) responsable(s) du/des parcours master en question

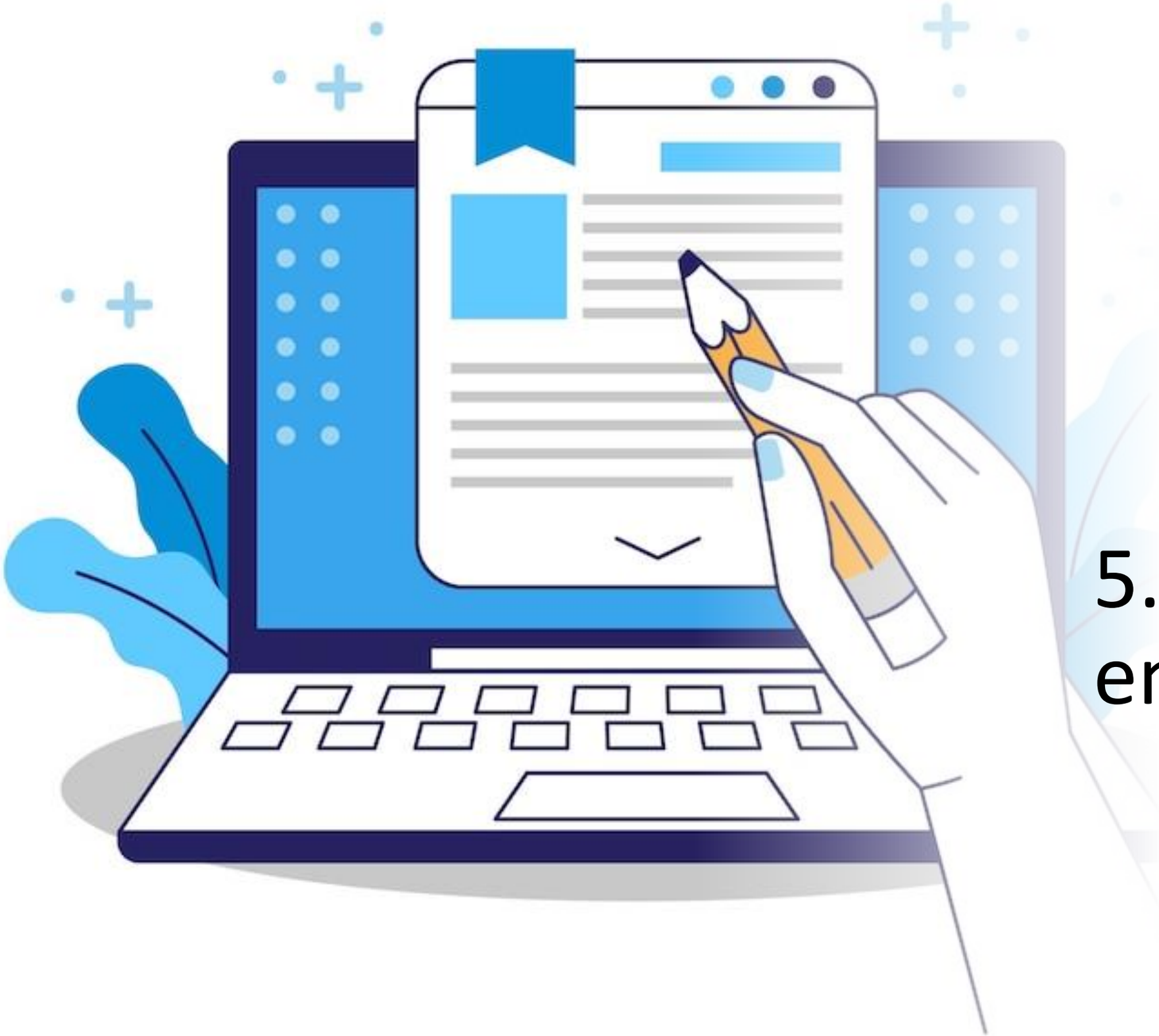

5. L’inscription en ligne

L’inscription en ligne : année supérieure ou redoublement

L’inscription administrative (IA) et l’inscription pédagogique (IP) se font entièrement en ligne.

Etudiants en CC : inscription du 02/07/2025, 11h00 au 18/07/25, 11h00 (interruption du service du 07 au 10 juillet 2025)

Etudiants au SED : inscription du 11/07/25, 16h00 au 18/07/25, 11h00

ATTENTION : Attente de 24h entre IA et IP !!

L’inscription en ligne : 1ère inscription ou reprise d’études

L’inscription administrative (IA) et l’inscription pédagogique (IP) se font entièrement en ligne.

Admis eCandidat 2025 : **du 26 juin au 18 juillet 2025,11h00**

ATTENTION : Attente de 24h entre IA et IP !!

Seconde période d’inscription

- Ré-ouverture fin août
- Publications des EDT dès que possible en septembre (semaine avant rentrée)
- Période de modifications brève des inscriptions

L’inscription en ligne

Votre adresse permanente est :

La saisie d'une adresse en France ou à l'étranger est obligatoire

Quel est votre téléphone ?	
Quelle est votre adresse ?*	CENTRE PENITENTIAIRE
	361 ROUTE DE SAINT PONS
Complément commune, lieu-dit	CS10692
Quel est votre pays ?*	FRANCE

Si adresse en France

Quel est votre code postal ?	34500
Précisez votre commune	BEZIERS

Si adresse à l'étranger

Quel est votre code postal et votre ville ?	

Quel est votre type d'hébergement ?*

Quel est votre type d'hébergement ?*	Autre mode d'hébergement

Une inscription administrative valide est indispensable afin d’accéder à l’IPWEB (inscription pédagogique)

Des rubriques à renseigner par étapes…

Finaliser l’inscription pédagogique

Quelle que soit votre intention, votre **inscription doit être complète** même si vous faites le choix de ne pas suivre toutes les UE et de ne pas vous présenter à tous les examens

A la fin de l’inscription pédagogique vous aurez un **CONTRAT PEDAGOGIQUE** précisant les UE auxquelles vous êtes inscrits et le régime d’examen choisi → une fois celui-ci validé, aucun changement ne sera possible avant la période de modification d’inscription.

L’inscription pédagogique se fait par défaut en contrôle continu

1. Si vous souhaitez vous inscrire au SED pour tout ou partie des UE, vous devez procéder à cette étape
2. Les frais d’inscription au SED sont fixés selon le nombre d’UE prises et selon le choix de l’envoi des documents en version papier ou numérique. Ils sont à payer chaque année même si vous vous réinscrivez à une UE
3. **Il est important que vous fassiez rapidement cette étape qui conditionne l’envoi des documents et l’inscription dans des groupes de suivi renforcé**

Période de modification des inscriptions

Une période de modification de votre IP ouvrira en septembre

Vous pourrez faire des changements d'UE

Attention : ce changement implique une inscription en CT-SED

Vous pourrez aussi de manière plus générale sans changer d'UE passer du CC au CT-SED (l'inverse n'est pas possible)

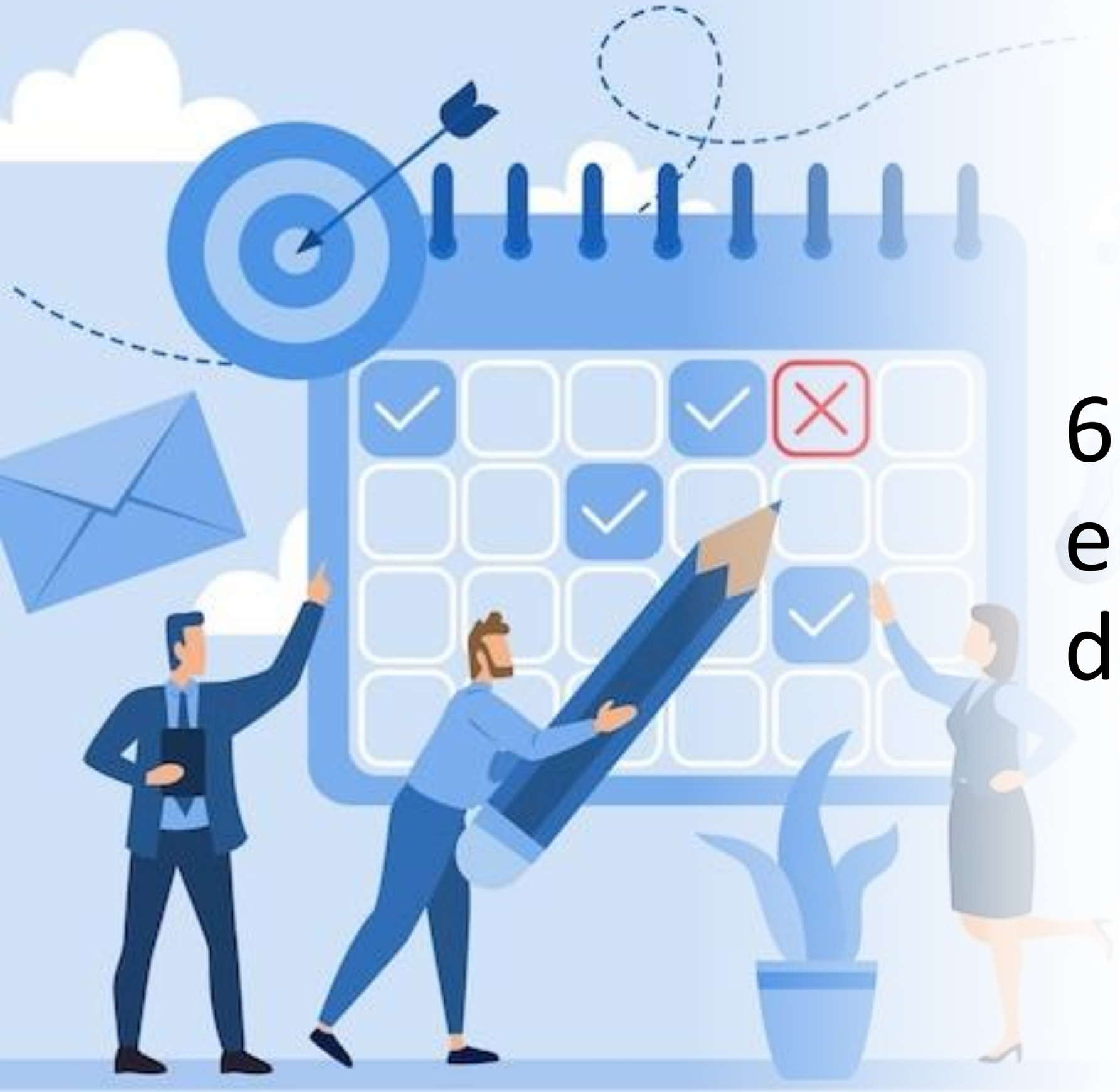

6. Les emplois du temps

EDT Type du S5

	lundi	mardi	mercredi		jeudi	vendredi	samedi
8h 10h	UE 506*	CM et TD UE504 spécialités			TD 501 TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507	TD 501 TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507	CM507** 1 Gp TD 507
10h-12h			CM 502	TD501 TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507			
14h-16h	CM501 CM503						
16h-18h							

- *EDT des LV très divers selon la langue et le niveau choisis
- ** 1 séance de CM en début de semestre

Les emplois du temps du semestre 5

Pour les étudiants en CT-SED, les dates des regroupements seront indiquées via la plateforme **IRIS-SED** à la rentrée

Si vous êtes inscrits en CC, vous devrez faire votre emploi du temps pour les UE de **LV et options** (506 et 606) et pour les UE PIX dès l'ouverture de Pandore (date préciser ultérieurement)

Pour les **UE de Psychologie (Pyxxx),** votre emploi du temps sera généré automatiquement au mois de septembre (date non déterminée)

Chaque étudiant inscrit en CC sera affecté pour chaque UE à un groupe de CM et/ou TD → votre EDT individuel sera accessible via votre ENT

Aucun changement par les gestionnaires de scolarité et responsables pédagogiques

Les changements seront possibles entre étudiants sur une période dédiée notamment pour les étudiants salariés (infos sur page IRIS L3 – Informations générales) → **informations à confirmer**

Avant le début des cours

Bien noter les numéro et horaires des CM et TD auxquels vous êtes affectés ; Vous devez noter les dates de démarrage des cours pour chaque UE

Il est important de respecter VOS groupes car il peut y avoir des épreuves de contrôle continu pendant les TD voire pendant les CM donc les listes d'émargement sont établies en fonction de Pandore

Pour certaines UE, les TD démarrent une semaine après les CM mais pour les UE qui n'ont que des TD, ceux-ci démarrent dès la semaine de rentrée

Les TD d'autres UE ont lieu une semaine sur deux, alternant ainsi semaine de TD et semaine de travail en autonomie (Stage et TER notamment)

Pour les options et langues : consulter le site UT2J ou demander aux secrétariats des UFR et départements concernés

Pour les nouveaux entrants, veillez à repérer où se situent les salles de cours sans attendre le dernier moment ☺

Communication institutionnelle

Utiliser TOUJOURS votre adresse universitaire - gerard.mansoif@etu.univ-tlse2.fr - pour contacter les services et les enseignants

Dans vos échanges, pensez à toujours rappeler les informations utiles au traitement de la demande : **Nom, n° étudiant, année d'inscription, régime d'inscription, code de l'UE concernée** …

Enfin, veillez à être explicite mais aussi poli et courtois dans l'échange

Plus de 1300 étudiants en L3 et presque autant de cas particuliers

Bien se renseigner et obtenir les informations utiles

- Repérer et utiliser l'ensemble des ressources disponibles
- Consulter **régulièrement** le site de l'UFR → des informations actualisées d'ici la rentrée
    - FAQ L3
    - Procédure emploi du temps …

Tout au long de l'année consulter votre ENT

- Que vous soyez en CC ou CT-SED, utiliser la plateforme IRIS (infos générales ; infos par UE)
- Pour les inscrits au SED, la plateforme IRIS-SED en plus de la plateforme générale

- Assister aux réunions d'informations qui vous seront proposées
- Solliciter le tutorat pédagogique et le tutorat informatique
- Allez à la BUFR, la BUC et les bibliothèques de composantes
- Contacter les associations étudiantes , les services spécifiques (SIMMPS, SCUIO-IP, …)

7. Les situations particulières

Les enjambements ou AJAC

Si vous avez validé 3 des 4 semestres que comptent la L1 et la L2 à l'UT2J, vous pouvez avoir le statut AJAC « ajourné autorisé à continuer » = (statut de redoublant)

Pour avoir le statut AJAC et être inscrit en L3 avec un semestre de retard, vous devez en faire la **demande en utilisant le formulaire dédié**

Attention si vous n'avez pas validé le semestre mais que l'année est validée du fait de la compensation vous devez aussi faire une refus de compensation

Attention : Ces demandes devront nous être retournées : Pour les **CC = 3/07 dernier délai ; CT-SED 15/07** - **licence2.psycho@univ-tlse2.fr**

Aucune demande ne sera traitée en dehors de cette période.

Une fois la demande faite et saisie par l'administration, vous pourrez faire votre IP sur chacune des deux années (L3 + semestre de retard)

Les mesures transitoires, VES-VA

Certains étudiants bénéficient de dispenses pour une partie des UE en raison de validation de diplômes antérieurs (VES), d'expériences professionnelles (VA85), de transfert d'université ou d'une reprise de la licence de psychologie entamée antérieurement (mesures transitoires)

Ces dispenses nécessitent une saisie par les services de scolarité :

- si ces validations ont été enregistrées, vous n'aurez à vous inscrire qu'aux UE restant à valider ;
- si ces validations n'ont pas encore été enregistrées au moment de votre OIP, vous vous inscrirez à toutes les UE et la régularisation sera faite lors de la saisie de ces validations

UE hors cursus

- Ne concerne que les Langues vivantes (voir la liste des UE proposées)
- Possibilité de s'inscrire gratuitement **à 1 UE** supplémentaire (ou deux UE s'il s'agit d'un même niveau de langue vivante)
- Les enseignements suivis ne peuvent pas être utilisés dans le cadre de la compensation
- Un relevé de notes peut être délivré
- Pour l'IP, vous renseigner auprès des gestionnaires de Licence 3

Attention : En cas de chevauchement d'examens, l'inscription hors cursus ne donne pas droit à une épreuve de remplacement

Les préparations diverses

- Concerne tout type d'UE **sauf** les UE STAGE (505-605) et les UE C2i/PIX

  - Un étudiant qui souhaite une discipline pour les UE 504/604 ou 508/608 ou s'il hésite entre plusieurs options

  - Un étudiant en césure qui veut prendre des UE pour étoffer son dossier de candidature master (en psycho, en socio ou autre)

- **4 UE maxi/an** (non validées) : attention à la charge supplémentaire si 1ère inscription en L3

- Si choix de faire un TER → choisir les UE 508 **et** 608 dans le même département

- Possibilité de passer les examens : les UE validées sont capitalisées mais les notes obtenues n'entrent pas dans le calcul de la moyenne du semestre et de l'année

- Pour l'IP, vous renseigner auprès des gestionnaires de Licence 3. **UEs PAYANTES.**

- **Attention** : si des chevauchement d'examens, pas droit à un épreuve de remplacement

Les UE d’ouverture

Une UE par semestre : sport, culture ou citoyenneté (cf. liste) : valorisation points selon Moyenne obtenue.

En cas de chevauchement d’examens, pas droit à une épreuve de remplacement

- Candidature, inscription et gestion des notes effectuées par :
  - UE SPORT : SUAPS (Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives) : suaps@univ-tlse2.fr - 05 61 50 4315
  - UE Citoyenneté (ainsi que le Service Civique) : MIE (Maison des Initiatives Etudiantes) - paie@univ-tlse2.fr - 05 61 50 24 11 / 05 61 50 42 47
  - UE Culture : CIAM - (Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail) - ciam@univ-tlse2.fr - 05 61 50 44 62

Double cursus

- L’étudiant.e est inscrit.e à deux formations (2 licences ou 1 licence et 1 master)

- Si vous vous inscrivez à deux diplômes, la Licence de Psychologie est votre premier diplôme (éviter le contournement de Parcoursup et Admission)

Attention : En cas de chevauchement d’examens, pas d’épreuve de remplacement mais priorité au diplôme principal

CONTACT :

- licence3.psycho@univ-tlse2.fr pour les questions liées à l’inscription
- respl3psycho@univ-tlse2.fr pour les questions d’ordre pédagogique

Dans le doute, les deux mais dans un seul et même message

- Utiliser votre adresse @etu.univ-tlse2.fr
- Situer votre question clairement
- Rester courtois

Contacts utiles pour la Licence 3

Gestionnaire de scolarité L3 : Mmes Faustine VIGNALS-PRINCE et Nathalie COLL licence3.psycho@univ-tlse2.fr
Responsable administrative Licence : Mme Audrey Van HEGJE (respadm.licencepsycho@univ-tlse2.fr)
Responsable Pédagogique L3 : Mme Johane Le GOFF respl3psycho@univ-
Responsable Pédagogique du grade Licence : Mme Nadine CASCINO resplicence.psycho@univ-tlse2.fr
Responsable des mobilité internationales : - Mmes Nicole CANTISANO et Céline Launay ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr - Mme Isabelle IDRAC isa.idrac@univ-tlse2.fr
Etudiants en situation de handicap : - Mmes Jeanne KRUCK jeanne.kruck@univ-tlse2.fr - Mme Isabelle IDRAC isa.idrac@univ-tlse2.fr
Sportif de haut niveau - M. Jean Luc Bret Dibat jean-luc.bret-dibat@univ-tlse2.fr - Mme Isabelle IDRAC isa.idrac@univ-tlse2.fr

Merci de votre attention !

Une nouvelle réunion sera programmée début Septembre !